

Par jugement du Tribunal  
 civil de Loches, en date du  
 vingt-sept mars mil huit cent  
 quarante-huit, enregistré +

En présence de  
 N. 21 naissances de  
 Victor Jaubert

au mil huit cent quarante-huit le Signa quatre heures de l'après-midi  
 de l'autre main au officier de l'état civil de la commune de grand Belligny Smith  
 Edt compare Jaubert Charles cultivateur âgé de trente huit ans et de sa femme  
 à la parure en cette commune le quel prouta l'existence d'un enfant du sexe  
 masculin, né en l'an d'aujourd'hui à cinq heures de l'après-midi de l'après-midi  
 de Marie Rey la femme, au quel il a déclaré l'enfant d'être le même de  
 Victor, le père et l'enfant. Déclaration faite par l'officier de l'état civil de Roch.  
 Delatay, tailleur, âgé de cinquante neuf ans, de la commune de grand Belligny  
 de l'après-midi, âgé de vingt neuf ans, demeurant au chef lieu de la commune  
 témoins qui ont signé l'acte tant au nom de l'officier de l'état civil de l'enfant. Déclaration  
 de l'officier de l'état civil de l'enfant qui a signé l'acte.

Roch Delatay  
 Delatay